

Demande de Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP) fiche explicative

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez effectuer une demande de Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP) pour votre enfant. Vous devez, pour ce faire, adresser un certain nombre de documents au médecin de l'Education Nationale qui devra évaluer la légitimité de votre requête.

Votre dossier, pour être traité, devra obligatoirement comporter :

- cette fiche de demande complétée
- un compte-rendu de bilan orthophonique (de moins de deux ans d'ancienneté)
- un bilan psychologique (fait par un psychologue) si besoin, à la demande du médecin scolaire
- la fiche d'information pédagogique remplie par l'équipe pédagogique

Vous pourrez également joindre tout document (courrier explicatif, bilan médical, compte-rendu d'équipe éducative, devoirs de l'élève, derniers bulletins scolaires pour le collège etc.) qui, selon vous, permettra d'étayer votre dossier. Nous attirons votre attention sur le fait que d'autres éléments pourront être demandés par le médecin de l'Éducation Nationale.

L'ensemble du dossier, affranchi au tarif lettre (pas en recommandé), devra être envoyé au SAMIS du Rectorat à l'attention de Mme Florence GREGORY à l'adresse suivante :

✉: Rectorat/SAMIS
Gestion administrative des PAP,
75 Rue St Roch CS87703
31077 Toulouse cedex 4
☎ : 05-36-25-88-45

💻 : amenagement.epreuves-eleves31@ac-toulouse.fr

Afin d'assurer le meilleur suivi de votre demande et de vous en accuser réception, merci de bien vouloir compléter le formulaire ci-dessous :

NOM de l'élève :

Prénom :

date de naissance :

Établissement scolaire :

classe :

Nom du responsable légal :

Adresse :

Téléphone :

courriel :

Signature du responsable légal :

Cadre réservé à nos services (ne pas remplir)

Demande reçue le :

Numéro d'enregistrement :

Transmission au médecin :